

# EPISKEPSIS

BULLETIN BIMENSUEL D'INFORMATION

1ère ANNEE - No 19

24 NOVEMBRE 1970

## SOMMAIRE

Une plaque d'argent de S.S. le Patriarche Oecuménique sur la tombe du Général de Gaulle.....	2
Le 3ème anniversaire du voyage de S.S. le Patriarche Athénagoras à Rome.....	2
La décision du 4ème Congrès clérico-laïc de l'Archidiocèse de Thyateira et de Grande-Bretagne.....	3
Le nouveau Patriarche d'Antioche, Elie IV, pour la collaboration panorthodoxe et le témoignage de l'Orthodoxie au monde contemporain.....	4
La première rencontre de la Commission interorthodoxe de dialogue avec les non-chalcédonniens à Addis-Abéba.....	4
La décision du Conseil oecuménique des Eglises à propos du problème racial.....	5
Nouvelles brèves.....	8

"EPISKEPSIS" EST PUBLIÉ PAR LE CENTRE ORTHODOXE DU PATRIARCAT ŒCUMÉNIQUE  
TÉLÉGR. ORTHODOXIA-GENÈVE \* TÉL. (022) 58 16 29 \* 37, CHEMIN DE CHAMBÉSY, 1292 CHAMBÉSY-GENÈVE, SUISSE

Le Centre orthodoxe, par son bulletin, cherche à informer ses lecteurs de l'actualité de l'Eglise orthodoxe, ainsi que des autres Eglises. Il n'est pas responsable des opinions exprimées dans les nouvelles qu'il publie. Le contenu du bulletin peut être librement reproduit avec simple indication de la source.

UNE PLAQUE D'ARGENT DE S.S. LE PATRIARCHE OECUMENIQUE  
SUR LA TOMBE DU GENERAL DE GAULLE

Le dimanche 11 novembre 1970, le Métropolitain Méliton de Chalcédoine, envoyé spécial de S.S. le Patriarche Oecuménique Athénagoras, accompagné du Métropolitain Mélélios de France, a assisté à la messe solennelle célébrée à l'église paroissiale de Colombey-les-Deux-Eglises par le curé du village.

A l'issue de la messe, à laquelle a assisté Mme de Gaulle, entourée de toute sa famille, le Métropolitain de Chalcédoine a déposé sur la tombe du Général de Gaulle une plaque d'argent portant ces mots gravés :

"A Charles de Gaulle, qui est resté le  
fidèle de Dieu parmi les hommes, repos  
en paix

Athénagoras de Constantinople".

Philippe de Gaulle, en remerciant l'envoyé du Patriarche a souligné l'importance de la rencontre, sur la tombe de son père, en prière commune des deux Eglises, orthodoxe et catholique romaine.

LE 3ème ANNIVERSAIRE DU VOYAGE  
DE S.S. LE PATRIARCHE ATHENAGORAS A ROME

A l'occasion du troisième anniversaire de son voyage officiel à Rome et de sa rencontre avec le Pape Paul VI, S.S. le Patriarche Oecuménique Athénagoras a envoyé le télégramme suivant :

"A Sa Sainteté le Pape Paul VI.

A l'occasion de l'anniversaire de l'événement de notre rencontre avec Votre Sainteté bien-aimée et profondément respectée, nous Le remercions chaleureusement pour l'accueil fraternel et l'hospitalité réservés à nous et à notre suite.

24.X.1970

Patriarche Athénagoras".

Le Pape Paul VI a répondu comme suit :

"A Sa Sainteté Athénagoras Ier,  
Patriarche Oecuménique.

Nous remercions Dieu pour la rencontre inoubliable dont Votre Sainteté a eu la délicatesse d'évoquer le souvenir;

de notre part nous nous en souvenons avec joie et prions le Seigneur de combler de Sa bénédiction Votre vénérable personne et Vos collaborateurs.

Vatican 29.X.1970

Pape Paul VI".

#### LA DECISION DU 4ème CONGRES CLERICO-LAÏC DE L'ARCHIDIOCESE DE THYATEIRA ET DE GRANDE-BRETAGNE

Plus de 100 délégués paroissiaux ont participé aux travaux du 4ème Congrès clérical-laïc de l'Archidiocèse de Thyateira et de Grande-Bretagne, qui s'est réuni sous la présidence de l'Archevêque Athénagoras à Manchester du 8 au 12 novembre 1970.

Le Congrès a décidé la mise en oeuvre de toutes les forces de l'Eglise locale pour contacter tous les fidèles de chaque région afin qu'ils puissent participer à la vie paroissiale; il a recommandé "que les Grecs chrétiens orthodoxes préservent les us et les coutumes, la langue, ainsi que les autres traits caractéristiques de l'hellénisme".

On a constaté "le besoin d'élargir la diaconie catéchétique dans le peuple, chez les enfants et les adultes. C'est pourquoi on a décidé d'éditer dans un bref délai: (a) un catéchisme orthodoxe, en grec et en anglais, exposant la doctrine de l'Eglise orthodoxe ainsi que ses relations avec les autres Eglises chrétiennes; (b) des plaquettes, en grec et en anglais, avec les offices orthodoxes.

Le Congrès a pris position sur la question de l'avortement en ces termes: "En étudiant la législation de divers gouvernements, - y compris celui de la Grande-Bretagne, - relative à l'avortement, nous exprimons la déception de notre conscience chrétienne à cause de la réduction du mariage au niveau du simple plaisir charnel, qui conduit à des actes meurtriers contre le fruit de l'union et de l'amour conjugal. C'est pourquoi nous pensons qu'il est nécessaire de dire clairement au peuple d'éviter l'avortement comme péché contre la dignité humaine et le rôle de parent, comme refus du privilège de collaborer avec Dieu pour la continuité de la création".

Le Congrès a finalement décidé que les Grecs orthodoxes de Grande-Bretagne "continuent la ligne missionnaire de l'hellénisme, en fournissant une aide aux missionnaires grecs orthodoxes". A cette fin, un fonds, le "Greek Orthodox Missionary Fund", a été créé et sera soutenu par les dons des fidèles.

LE NOUVEAU PATRIARCHE D'ANTIOCHE ELIE IV  
POUR LA COLLABORATION PANORTHODOXE ET  
LE TEMOIGNAGE DE L'ORTHODOXIE AU MONDE CONTEMPORAIN

Le nouveau Patriarche d'Antioche, Elie IV, dans sa "lettre irénique" adressée au Patriarche Oecuménique lors de son élection au troisième trône de l'Eglise orthodoxe, souligne sa décision de contribuer de toutes ses forces à la collaboration des Eglises orthodoxes et à la solution en commun des problèmes qui préoccupent toute l'Orthodoxie, afin de donner son témoignage vivant au monde contemporain.

"Je respecte les décisions prises par les Conférences Panorthodoxes, et, pour réaliser leurs objectifs agréables à Dieu, je collaborerai dans la mesure de mes forces et de celles de l'Eglise antiochène renommée - avec les autres Eglises soeurs, toujours sous la direction du glorieux Trône Oecuménique".

"...Nous avons le devoir impérieux de combler, avec toutes les peines et tous les sacrifices nécessaires, le grand vide constaté actuellement dans les coeurs des hommes, et surtout des jeunes; de le combler, par le myrrhe que seule l'Eglise sainte détient dans ses sept sacrements. Qu'elle se garde de se limiter à l'extérieur, en se réjouissant de l'éclat de la surface et en réduisant les limites de sa mission à celles d'un dogmatisme purement théorique".

LA PREMIERE RENCONTRE DE LA COMMISSION INTERORTHODOXE  
DE DIALOGUE AVEC LES NON-CHALCEDONNIENS A ADDIS-ABEBA

Du 2 au 10 janvier 1971, la Commission interorthodoxe théologique de dialogue avec les non-chalcédonniens se réunira à Addis-Abéba. On avait proposé, il y a trois mois, comme lieu de rencontre, Alexandrie (voir Episkepsis No 12, 18.8.70), mais par la suite on a choisi la capitale de l'Ethiopie. L'Eglise de ce pays, avec 14 millions de fidèles sur un total de 22 millions, est la plus importante des Eglises non-chalcédonniennes.

L'Empereur d'Ethiopie a donné, très volontiers, son accord pour que la Commission se réunisse dans la capitale de son pays, considérant que "l'unité de l'Eglise n'a pas seulement une importance pour le développement et la propagation de la foi, mais constitue aussi une force considérable qui, sans doute, peut contribuer positivement à la réalisation et à la préservation de la paix universelle".

Cette Commission officielle se réunit pour la première fois, tandis que les deux autres Commissions de dialogue, avec les anglicans et les vieux-catholiques, se sont déjà réu-

nies deux fois (à Belgrade en 1966 et à Chambésy en 1970). Un travail considérable de préparation a, cependant, été accompli par trois consultations officieuses entre théologiens orthodoxes et non-chalcédonniens (voir Episkepsis Nos 12 et 15); celles-ci ont même proposé "la formation d'une commission officielle commune pour examiner ce qui nous a séparé dans le passé, pour discuter de nos mutuels accords et désaccords et pour voir si le degré d'accord est adéquat pour la rédaction d'une déclaration explicative de réconciliation".

#### UNE PAROISSE ORTHODOXE DE TCHECOSLOVAQUIE RETROUVE SON EGLISE

Notre correspondant de Prague nous informe que fin octobre on est arrivé à une utilisation commune de l'Eglise de Stropkov. En 1968 les Orthodoxes en avaient été expulsés, la croix arrachée du clocher, la famille du prêtre orthodoxe jetée à la rue. A ce premier culte ont assisté plus de 300 fidèles, tandis que d'autres prétendaient qu'il n'y avait plus d'orthodoxes dans cette commune!

\* \* \*

On nous a aussi informé que la Commission théologique tchèque a siégé à Prague il y a quelques jours, avec la participation du Métropolitain Dorotej et des représentants de la Faculté de théologie. Il y a été proposé d'éditer les livres suivants: (1) l'excellent manuscrit de l'évêque martyr Gorazd sur "La Vie du Peuple", (2) le livre de chants pour la famille, ainsi que (3) le livre de chants pour la jeunesse, tous deux récemment préparés, et enfin (4) une nouvelle édition de l'Histoire Biblique pour les élèves. La Commission a aussi recommandé l'organisation de cours pastoraux pour le clergé, d'une durée de plusieurs jours. Les membres de la Commission ont entrepris, pour le compte de l'Eglise orthodoxe tchécoslovaque, l'étude des sujets que traitera, en mars prochain, la Commission interorthodoxe préparatoire du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe.

#### LA DECISION DU CONSEIL OECUMENIQUE DES EGLISES A PROPOS DU PROBLEME RACIAL

On se demande avec raison quelle est précisément la cause du désaccord sur la décision du Comité exécutif du Conseil Oecuménique des Eglises (COE), d'apporter une aide, presque symbolique, aux organismes qui luttent contre la discrimination raciale, et qui protègent ses victimes.

Tout d'abord il faut noter qu'il ne s'agit pas d'une décision récente puisqu'elle avait été prise en août 1969 à Cantorbéry par le Comité central du COE, qui représente toutes les Eglises membres. On y a décidé qu'une partie des ressources du Fonds - à savoir la somme de 200.000 dollars - serait distribuée "à des organisations de groupes raciaux opprimés ou à des organismes soutenant les victimes de l'injustice raciale, dont les objectifs sont en accord avec les objectifs généraux du Conseil oecuménique," en outre elles sont "destinées à soutenir ces organisations dans leur lutte pour la justice économique, sociale et politique". Le Comité exécutif n'a fait qu'appliquer cette décision du Comité central, en désignant les 19 organisations bénéficiaires de dons compris entre 2.000 et 20.000 dollars. Par conséquent les plaintes émises par certains chefs d'église (principalement de Grande-Bretagne et d'Allemagne - aucune Eglise orthodoxe, dont quelques-une contribuent financièrement depuis des années au programme du COE contre la discrimination raciale, n'en a fait la moindre critique) devaient être formulées lors de la discussion de Cantorbéry en 1969.

Alors pourquoi les exprime-t-on maintenant? La raison la plus probable en est que c'est seulement maintenant que les Eglises se rendent compte des implications de leur décision prise à Cantorbéry en 1969. Or, de ce premier point, disons d'administration et de procédure, on peut conclure que la critique de certaines Eglises-membres contre le COE est contestable parce que celui-ci ne fait qu'appliquer leurs décisions prises soit par l'Assemblée générale soit par le Comité central.

Mais en plus l'application de la résolution, même si les Eglises prennent conscience tardivement de son importance, conduit au coeur du problème, à savoir dans quelle mesure les Eglises peuvent apporter leur soutien à des organisations qui, à côté de leurs autres activités contre le racisme, ont recours à la violence. Tous ceux qui répondent par la négative, prétendent que ce soutien n'est pas dans la vocation de l'Eglise.

Le COE y répond que, tout d'abord, "ces dons qui sont destinés à aider les mouvements africains de libération à financer diverses activités dans le domaine de l'action sociale, des services médicaux et de l'enseignement, ne signifient pas que le Conseil oecuménique accorde sa bénédiction à leurs opérations militaires...L'octroi de ressources du Fonds spécial à diverses organisations ne signifie pas que le Conseil oecuménique approuve sans réserve tous les moyens d'action spécifiques mis en oeuvre par ces organisations. Mais il est l'expression concrète du soutien général que le COE accorde à leurs objectifs à long terme."

Un autre point de vue sur la position du COE se trouve dans la lettre, que son Secrétaire-général, Dr. Blake, a adressée aux Eglises allemandes. "Jusqu'ici, écrit-il, le Conseil oecumé-

nique des Eglises a toujours refusé d'admettre la violence comme un moyen de résoudre les conflits. Mais, dès l'instant où la violence exercée par les oppresseurs blancs devient insupportable pour ceux qui en sont les victimes, que doivent faire les opprimés, et quel est notre devoir?" Et le Dr Blake demande: devons-nous continuer à assister à l'écrasement des opprimés et à leur dénier le droit de se défendre?

La discussion touche ici le fond du problème, et il est bien normal que les points de vue ne convergent pas. La question reste sans réponse, telle que l'a formulée le pasteur J.-M. Chappuis dans "La Vie Protestante" du 13.11.1970: "Il a toujours été admis, en temps de chrétienté, par l'immense majorité des chrétiens tout au moins que les Eglises se devaient de coopérer avec les pouvoirs établis. (Note d'Episkepsis: c'est ce qui se passe aussi, plus ou moins explicitement, dans les pays - presque sans exception - où l'Eglise orthodoxe est majoritaire). Cette coopération a elle-même toujours comporté une certaine participation à la violence que ces pouvoirs établis pratiquent dans l'exercice de leurs fonctions. Faut-il admettre aussi, peut-on admettre aussi que les Eglises coopèrent avec les opprimés, lorsque ceux-ci, à bout de ressources et d'espoir, recourent à leur tour à la violence? Voilà la question. Franchement, la plupart des chrétiens de ce pays (la Suisse) ne paraissent pas à l'heure présente disposés à répondre par l'affirmative. La violence au service de l'ordre établi est admise. La violence insurrectionnelle ne l'est pas. Cette différence d'appréciation est-elle fondée théologiquement?"

Evidemment, le COE, déçu par la constatation de l'inefficacité de ses déclarations officielles contre le racisme, a choisi la voie de l'action en offrant ses dons, même symboliques, mais les Eglises, en prenant conscience de l'importance de ce geste, ne semblent pas être tout à fait d'accord entre elles. Comme l'a écrit le professeur Roger Mehl: "Certaines redoutent une "politisation" du Conseil. D'autres pensent que les Eglises ne peuvent intervenir dans les affaires de ce monde que dans un but de réconciliation. Mais d'autres rétorquent qu'il n'y a pas de réconciliation authentique dans l'injustice."

Certainement le prochain Comité central du COE, qui se réunira à Addis-Abéba en janvier 1971, sera obligé de traiter à fond le problème théologique soulevé. On ne sait pas encore quelle sera l'attitude des Eglises orthodoxes. Toutefois, il est bien connu que certaines Eglises orthodoxes (de Chypre, de Grèce) ont pris une part active, il y a seulement 10 ans, dans la lutte anticolonialiste.

NOUVELLES BREVESUn nouvel Archevêque d'Utrecht, de l'Eglise Vieille-Catholique

L'Archevêque vieux-catholique d'Utrecht, Mgr André Rinkel, âgé de 81 ans, s'est retiré le 8.11.1970 du service actif, après 35 ans d'épiscopat. Le même jour, son successeur, Mgr Marinus Kók, a été intrônisé. Lors de la cérémonie d'intrônisation le Patriarcat Oecuménique a été représenté par le Métropolitain Emilianos de Belgique.

Union de trois communautés chrétiennes au Pakistan

Trois communautés chrétiennes du Pakistan - les anglicans, 120.000 fidèles, les méthodistes, 60.000, et les presbytériens - se sont unies récemment, pour ne plus former qu'une seule Eglise, l'"Eglise du Pakistan".

Lors de la cérémonie de la proclamation de l'union, trois évêques anglicans et trois représentants d'autres communautés se sont mutuellement ordonnés et ensuite ont ordonné le clergé présent des trois communautés, afin de créer l'unité dans le sacerdoce. Un des évêques anglicans, bien qu'ayant un siège, a été nommé en plus Modérateur de toute la région des diocèses, pour satisfaire aux presbytériens.

Ce nouveau schéma est considéré comme apportant un obstacle de plus au dialogue entre les anglicans et les orthodoxes.

L'Eglise orthodoxe de Roumanie célèbre 22 ans sous le régime actuel du pays

La revue "Mitropolia Banatului", organe de la Métropole de Banat en Roumanie, dans son numéro qui vient de paraître (année 19ème, nos 10-12, oct.-déc. 1969), consacre son éditorial au 22ème anniversaire de l'abolition de la monarchie en Roumanie, sous le titre: "Notre République toujours jeune". L'auteur souligne "les transformations positives survenues depuis le 30 décembre 1947 dans l'amélioration du niveau de vie matérielle et spirituelle du peuple, dans l'assurance d'une liberté et indépendance totale, dans une politique de paix et de coexistence active". On montre en même temps "l'appui que le clergé et les fidèles de l'Eglise Orthodoxe Roumaine accordent au nouveau régime instauré dans notre patrie, en prenant comme point de départ l'identité de buts poursuivis: l'amour du prochain et la défense de la dignité humaine."

Voyage de prélats orthodoxes

\* Le Métropolitte Nicodim de Léningrad et de Novgorod, à la tête d'une délégation du Patriarcat de Moscou, a visité Jérusalem il y a quelques jours, où il a eu des entretiens avec des représentants du Ministère israélien des affaires religieuses.

\* Le Métropolitte Dorotej de Prague et de toute la Tchécoslovaquie, accompagné de l'évêque Cyrille de Michalovce et de l'archiprêtre Dr A.J. Novak, est parti le 14.11.70 pour une visite officielle de quelques jours à l'Eglise de Grèce.

Rectificatif

L'"Episkepsis" paru le 10 novembre 1970 devait porter en première page le No 18 au lieu de 16.